



Formation fondamentale L3

Purposeful Leadership

La méthode de recherche hypothético-déductive

Xavier Boute
Professeur associé, boute@hec.fr
Département Economie et Sciences de la Décision

Année scolaire 2020 – 2021

SOMMAIRE

Présentation de la méthode

I. Intérêt du travail

II. Trois types de méthodes de recherche en sciences

III. L'état d'esprit

IV. Les étapes de la méthode

Annexe

I. Structure du mémoire

II. Conseils pratiques

III. Calendrier

I. Intérêt du travail :

Pourquoi réaliser un travail de recherche à l'entrée d'HEC ? A cette période charnière où les étudiants quittent les classes préparatoires, sans pour autant pénétrer le monde du travail, cet enseignement a pour objectif de stimuler et de développer un esprit de recherche, aptitude fondamentale pour débiter toute vie professionnelle.

Depuis le 19^{ème} siècle, les sciences humaines et sociales s'inspirent des sciences dites dures : si le champ d'étude leur est propre, la rigueur de la méthode en est néanmoins le dénominateur commun.

Le travail du séminaire s'inscrit dans la thématique **des conditions du sens donné à une action**, insérée dans le cadre général des sciences humaines et sociales, puisqu'il s'agit d'observer la complexité de phénomènes humains au sein de leur environnement.

II. Trois types de méthodes de recherche en sciences :

1. **la démarche inductive** : c'est historiquement la première démarche scientifique appliquée, et ce jusqu'aux Lumières. Francis Bacon en est le représentant. Cette approche est purement empirique : c'est l'exemple qui mène à la théorie.

Exemple :

J'observe le soleil se lever tous les matins, j'en déduis que demain le soleil apparaîtra dans les mêmes conditions. C'est Newton, qui élabore la théorie de la gravitation en voyant tomber une pomme.

2. **la démarche déductive** : c'est la démarche qui est traditionnellement appliquée en classes préparatoires, celle où la raison l'emporte sur l'expérience, où l'intuition se fonde sur un raisonnement. Descartes en est le représentant.

Exemple :

L'expérience du plan incliné tient lieu de confirmation pour Galilée qui a élaboré la loi de la chute libre. Soigneusement conçue et préparée pour une fin précise, l'expérience sert ainsi à confirmer ou à infirmer une loi ou une théorie déjà formulée. Ici, aucune idée nouvelle n'est recherchée : il s'agit véritablement de se livrer à un test.

3. **la démarche hypothético-déductive** : démarche la plus couramment utilisée par les chercheurs aujourd'hui. Cette méthode fait confiance aux sens et à l'intuition du chercheur :

- A. formulation de la question de recherche par rapport à l'observation et au ressenti : faire confiance à un a priori, quelque chose qui interpelle ;
- B. formulation d'une hypothèse a priori ;
- C. test de l'hypothèse dans une démarche rigoureuse et scientifique, qui passera par des phases d'observation :

- si l'hypothèse est infirmée par le travail de recherche, elle est écartée et est reformulée a posteriori ;
- si l'hypothèse est confirmée, c'est le mécanisme étudié qui est mis au jour.

Dans le cadre du mémoire de L3, c'est la démarche hypothético-déductive qui sera demandée.

III. L'état d'esprit :

- **l'esprit du chercheur** : avoir en permanence à l'esprit l'hypothèse a priori qui est testée lors du travail. C'est ce que le prix Nobel de médecine 1965 François Jacob décrit dans sa formule : « l'important est d'avoir une idée de ce qu'il y a à observer » ;
- la **rigueur** méthodologique et scientifique ;
- le **goût du débat** (travail par groupes de 4) ;
- la **modestie** : il s'agit d'un travail d'initiation et non de production d'une thèse. En revanche, c'est une préparation au mémoire de recherche réalisé ultérieurement dans la scolarité, au sein de la majeure choisie.

IV. Les étapes de la méthode

1) **Le fait déclencheur** : quelque chose qui interpelle, de l'ordre de l'émotion : la surprise, l'incompréhension, le sentiment d'injustice, etc.

Le fait déclencheur devra être un élément **concret**, vécu ou observé lors des 6 derniers mois et fera référence à la question suivante :

« Quelles sont les conditions pour donner du sens à une action ? »

2) **La question de recherche** : à partir de la matière brute qu'est le fait déclencheur.

- préciser la thématique étudiée ;
- formuler une question pour permettre de préciser les termes du sujet (fixer les limites du sujet) ;
- s'assurer du lien avec le thème général des conditions pour donner du sens à une action.

La question de recherche sera le titre du mémoire.

Voici quelques exemples de questions de recherche relevées en 2019 :

- Fédérer pour ou fédérer contre ?
- La vocation personnelle du leader permet-elle d'insuffler du sens à l'action collective ?
- Comment un jeune manager peut-il passer d'une autorité conférée par la hiérarchie à une autorité acceptée par tous ?
- Comment le leader peut-il préserver sa légitimité à l'égard du groupe et rebondir en dépit d'un échec ?

3) **L'hypothèse de recherche** : c'est la réponse « a priori » à tester.

L'hypothèse est formulée en début de recherche, par le biais des connaissances empiriques et livresques que l'on peut avoir. Il s'agit d'une réponse, a priori, à la question de recherche. Il ne s'agit pas de formuler la conclusion du travail, puisque la suite du mémoire sera consacrée à tester l'hypothèse. Il est donc demandé de s'engager à ce moment-là, en formulant une théorie, qui sera ensuite éprouvée par l'enquête et son analyse.

L'hypothèse, une fois fixée par le directeur de mémoire, ne sera plus modifiée. Elle devra rester l'élément central de tout le travail de recherche.

4) **Le choix des références théoriques**

Le corpus étudié doit être diversifié et comprendre des ouvrages classiques, des ouvrages spécialisés, des articles de recherche, des expériences, des films et oeuvres d'art.

Dans le cadre de ce mémoire, afin de ne pas confondre le travail de recherche avec une dissertation, exercice connu par les étudiants de classe préparatoire, il ne sera pas demandé d'étudier un catalogue important de références théoriques, mais de se concentrer sur une analyse poussée d'une seule référence (si possible émanant d'un travail de recherche comme un article ou un ouvrage spécialisé).

5) L'enquête

Quatre éléments sont incontournables : des entretiens, une observation, un sondage et une expérience.

Trois phases doivent être appréhendées : conception, réalisation et exploitation ([se reporter au calendrier en annexe IV](#)).

La conception consiste à définir, en liaison avec le directeur de mémoire, les étapes envisagées pour l'enquête. La réalisation sera à la charge exclusive des étudiants. L'exploitation devra se faire au fur et à mesure afin de mettre en place les éléments nécessaires pour la partie suivante.

a) Les entretiens

Au nombre de 4 minimum, ces derniers doivent être menés auprès de personnes dont l'expérience permettra de recueillir un avis sur l'hypothèse de recherche. Ils doivent être menés au minimum par deux, avec un questionnaire de recherche préparé à l'avance et validé par le directeur de mémoire. Une retranscription complète du mémoire devra figurer en annexe, et toute citation devra reprendre exclusivement et intégralement les propos de la personne interrogée.

b) L'observation

L'observation devra se tenir dans un lieu permettant de tester l'hypothèse. Comme pour les entretiens, de nombreuses entreprises partenaires d'HEC proposent des terrains d'observation dans le cadre de la chaire purposeful leadership. Mais ces terrains ne sont pas exclusifs. Tout contact avec les terrains d'observations sera mené par les étudiants sous le contrôle des directeurs de mémoire.

c) L'expérience

Il s'agit de mettre en place un protocole expérimental, imaginé par les étudiants, de façon à tester l'hypothèse de recherche. Contrairement à l'observation où le chercheur n'aura aucune action, il s'agira de proposer des actions dont la mesure de l'efficacité sera effectuée en fonction des paramètres de l'hypothèse de recherche.

d) Le sondage

Le sondage pourra être effectué de façon numérique ou en face à face. Le recueil des données et leur exploitation permettront d'observer des tendances relatives à l'hypothèse de recherche.

6) Ce qui ressort de l'enquête réalisée

Il s'agit de structurer ce qui a été observé et le mettre en lien avec la question de recherche, tout en testant l'hypothèse de recherche. Le principal danger réside dans le fait que cette partie dresse les bilans successifs de chacun des éléments de l'enquête, au lieu d'en effectuer une synthèse. Ce n'est qu'à ce moment-là que le plan du mémoire pourra être conçu, car ce dernier ne doit reposer que sur l'analyse de l'enquête, en réponse au test de l'hypothèse.

7) Bilan

3 phases :

- test de l'hypothèse (confirmation ou infirmation) : nuancé et non tranché ;
- regard critique sur le travail fourni (limites) ;
- formulation d'une nouvelle question (continuité de la recherche).

ANNEXE À LA PRESENTATION DE LA METHODE HYPOTHETICO-DEDUCTIVE

I. STRUCTURE DU MEMOIRE

Le mémoire devra obligatoirement respecter la structure suivante.

1. Prologue

Fait déclencheur qui amène à ce choix de mémoire

2. Démarche de recherche adoptée

- 2.1. Question de recherche
- 2.2. Hypothèse
- 2.3. Références théoriques
- 2.4. Enquête envisagée

3. Ce qui ressort de l'enquête réalisée

- 3.1. Thème 1
- 3.2. Thème 2
- 3.3. Thème 3
- 3.4. Thème 4

4. Bilan

- 4.1. Retour sur la question de recherche, l'hypothèse, les références théoriques et l'enquête réalisée
- 4.2. Limites, interrogations, apports
- 4.3. Prospective (formulation d'une nouvelle question, continuité de la recherche)

Bibliographie

Annexes

- Retranscription des entretiens
- Rapport d'observation
- Compte-rendu de l'expérience
- Exploitation complète du sondage

II. CONSEILS PRATIQUES

- la forme du mémoire
- Respecter la structure du mémoire présentée (annexe, chapitre I).
- Respecter les consignes suivantes :
 - **police du texte** : Times New Roman 12 ;
 - **police des notes de bas de page** : Times New Roman 10 ;
 - **titres** : la taille, le gras, l'italique, le positionnement, les couleurs peuvent être utilisés en gardant la même police ;
 - **interligne** : 1,5 ;
 - **position du texte** : il doit être justifié ;
 - **numérotation des pages** : apparente ;
 - **sommaire** : rubriques principales et paginées ;
 - **composition du sommaire** : introduction, parties et sous-parties, conclusion, bibliographie/ sitographie, table des illustrations (cartes, graphiques, tableaux...) et table des annexes ;
 - **début de partie** : impérativement sur une nouvelle page ;
 - **annexes** : y figurent les compte-rendus d'observation, d'entretiens, d'expérience et de sondage ;
 - **question et hypothèse de recherche** : à mentionner en gras dans le prologue ;
 - **page de garde** : y figurent le logo d'HEC ; le titre du mémoire (issu de la question de recherche) ; la liste des membres du groupe ; le nom du professeur et le titre du cours (Purposeful leadership L3).
- Logos à utiliser pour la page de garde :



Apprendre à oser®

- Bannir les mots magiques utilisés sans les avoir questionnés (ex : charismatique ; leadership ; management ; éthique ; etc.) ainsi que les formules journalistiques vides de sens (ex : gagnant/gagnant ; « *bottom up / top down* » ; « démocratie participative » ; etc.).
- Ne pas négliger le temps dévolu à la phase de relecture, en fin de travail car un mémoire mal rédigé traduit un manque de rigueur de la part de ses concepteurs, qualité nécessaire dans tout travail de recherche.

- le fond du mémoire

- Eviter le double écueil de la synthèse d'informations (absence de raisonnement scientifique, d'expérimentation et d'élaboration d'hypothèses) et de la simple observation (absence de mise en perspective, de démonstration).
- L'honnêteté intellectuelle prime dans une démarche de recherche : peu importe que l'hypothèse de départ (l'hypothèse a priori) soit confirmée a posteriori. Ce qui importe, c'est une démarche intellectuelle conforme à la méthode présentée, celle de la recherche hypothético-déductive.

- l'organisation du travail

- Le choix de la question de recherche doit être mûrement réfléchi, car il ne pourra plus être modifié ultérieurement.
- La charge de travail doit être répartie de manière équitable au sein du groupe.
- Le travail individuel doit se faire en coordination au sein du groupe pour être intégré au mieux au sein du travail dans sa globalité. Par exemple, dans la phase de rédaction, chacune des parties du mémoire rédigée par un rédacteur différent doit pouvoir s'insérer habilement dans l'ensemble du corpus.
- Les délais fixés au sein du groupe doivent tenir compte des différents impératifs et contraintes de chacun : le temps est donc un élément primordial dans la conduite de ce projet.

Des exemples de mémoire seront disponibles sur la page internet du cours dont le lien sera communiqué ultérieurement.

III. CALENDRIER

Du 2 au 4 septembre (en salle avec le directeur de mémoire) : discussions autour du fait déclencheur, constitution des groupes, validations de la question de recherche et de l'hypothèse de recherche, conception de l'enquête.

De septembre à mi-octobre : réalisation et exploitation de l'enquête.

Mi-octobre : élaboration du plan du mémoire (partie « ce qui ressort de l'enquête »)

Mi-octobre à fin octobre : rédaction du mémoire

Début novembre : relectures croisées

11 novembre : remise du mémoire

Du 5 septembre à la remise du mémoire, des rendez-vous réguliers seront proposés, en ligne ou en face à face, à discrétion du directeur de mémoire.